Chemins de la Roche

FRC 1.6910A

Case
FRC
16073

LETTRE
PASTORALE
DE M. L'ÉVÊQUE
DE ROUEN,

Au Département de la Seine Inférieure, & Métropolitain des Côtes de la Manche,

AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE.

A PARIS,

Chez LECLERE, Libraire de M. l'Évêque de Rouen, rue St-Martin, près celle aux Ours, N°. 254.

M. DCC. XCI.

THE NEWBERRY LIBRARY

LETTRE
PASTORALE
DE M. L'ÉVÊQUE

LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR

L'ÉVÊQUE DE ROUEN,

Au Département de la Seine Inférieure, & Métropolitain des Côtes de la Manche,

AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE.

LOUIS, par la Providence Divine, Evêque de Rouen, au Département de la Seine Inférieure, & Métropolitain des Côtes de la Manche, au Clergé Séculier & Régulier, & à tous les Fidèles de notre Diocèse, SALUT ET BÉNÉDICTION en N. S. J. C.

Nous ne sommes pas connus de vous, Nos Très-Chers Frères, & nous n'avions aucun titre pour mériter le suffrage honorable qui nous a désignés par la voix si imposante du Peuple, pour être le premier Pasteur de votre Eglise. Nous nous sommes dit plus d'une fois, mais avec bien plus de vérité que l'Apôtre, & d'après le sentiment

profond de notre insuffisance, qui sommes-nous donc pour oser nous asseoir avec témérité peut-être sur les premiers degrés du Sanctuaire, nous qui contens d'être placés au dernier rang, aurions dû par justice ne jamais sortir de l'obscurité qui convenoit si fort à notre foiblesse, & craindre, selon le langage de l'Ecriture, qu'en nous élevant au-dessus de nos propres forces, nous ne fussions éblouis par l'éclat, & accablés sous le poids de ce redoutable Ministère (1).

Nous avons résisté long-tems en nous-même au vœu que vous nous avez manifesté, & que des témoignages trop favorables, mais qui ne nous ont point fait illusion, ont pu seuls déterminer. Nous ne nous sommes pas dissimulé sur-tout les épreuves, les combats & la carrière de sollicitude qui nous sont propablement réservés dans ces jours difficiles, dans des circonstances épineuses, où les grands intérêts qui divisent la France, ne nous permettent pas de prévoir que nous serons agréables à tous ceux qui vont devenir désormais nos enfans dans l'ordre de la Religion. Hélas! N. T. C. F., cette pensée déchirante a presque flétri notre cœur, & nous pénètre d'une vive affliction. Comment espérer de faire quelque bien, comment nous promettre quelque succès dans nos fonctions, si la

(1) Scrutator majestatis opprimetur à gloriâ.

confiance ne précède nos pas, si l'amour ne nous enchaîne tous les cœurs, si le sacrifice des intérêts particuliers, en déposant les préventions qui en sont l'aliment & la source, ne nous réunit tous vers un même but, la prospérité commune, le salut de la Patrie, & la gloire de la Religion? Eh! pourquoi vous tairions-nous notre peine: celle que vous attestent nos larmes, celle qui affecte le plus notre profonde sensibilité, nous qui devons être par état le dépositaire des vôtres? Vos yeux étonnés, & plus encore votre cœur attendri, cherche en vain, & peut-être avec inquiétude, un Pontife qui avoit acquis tant de droits à votre affection, tant de titres à vos respects, à votre confiance. Pourquoi le spectacle de ses vertus est-il ravi dans ce moment à votre consolation & à vos justes regrets? Ah! vous présumez bien sans doute, N. T. C. F., qu'il n'a fallu rien moins que le commandement impérieux de la Loi pour vaincre notre répugnance & la vôtre tout ensemble; que s'il falloit pour le rendre à vos besoins ou à vos desirs, nous dévouer nous-même, & descendre du poste distingué que nous devons au choix volontaire des Représentans du Peuple, dont nous avons respecté la voix comme celle de Dieu même; si, pour rendre la paix à l'Eglise de France, dont le vaisseau est agité depuis si long-tems, il falloit une victime à la Re-

ligion, nous n'hésiterions pas un instant, comme un autre Jonas, & conformément au véritable esprit de l'Eglise, à nous offrir pour être jettés dans la mer, & par cet holocauste appaiser la tempête. Dieu nous est témoin, & souffrez, N. T. C. F., que nous vous le disions ici sans vous offenser, en interprêtant même vos propres sentimens, dont nous nous honorons d'être l'organe, que nous aurons sans cesse cette disposition & sur nos lèvres & dans notre cœur; elle n'est point contraire à l'empressement que vous nous avez témoigné, & aux engagemens que nous contractons avec vous; elle en renferme l'esprit, elle en suppose la vérité, & nous ne serions pas digne de vous, si le plus grand de tous les sacrifices de notre part, n'étoit pas toujours prêt pour le maintien de la paix, & le bien spirituel de ce Diocèse. Notre entrée parmi vous ne peut être conforme aux desseins de Dieu, dont le choix du Peuple est l'instrument visible & l'expression naturelle, qu'autant que le Seigneur nous feroit la grace d'avoir été trouvés assez courageux pour exécuter cette sévère & persévérante résolution. Nous ne serions plus présens parmi vous d'une manière sensible, il est vrai; mais nous le serions toujours par notre souvenir, & par les fruits d'édification que cette démarche pacifique produiroit. Nous aurions du moins accompli par notre désin-

téreſſement l'obligation d'être immolés pour votre bonheur, de n'y jamais devenir un obſtacle, & de borner notre zèle à prier celui de qui vient tout don excellent, avec la ferveur dont nous ſommes capables, pour la ſanctification d'un troupeau fidèle, vertueux & Chrétien, auquel il ne nous ſera jamais interdit de conſerver juſqu'au dernier ſoupir les entrailles d'un Père, la charité d'un Paſteur, & la tendre ſollicitude d'un Ami.

Nous devous donc en arrivant au milieu de vous, après avoir conſacré ſolemnellement un vœu qui eſt le plus cher de notre ame, & que vous ne déſavouerez pas, N. T. C. F., vous juſtifier la ſainteté de notre vocation, & les titres de notre Apoſtolat dans une des plus anciennes & des plus illuſtres Egliſes de la Monarchie Françoiſe.

Nos intentions, N. T. C. F., ont toujours été pures. Jamais nous n'avons deſiré de partager la charge, & d'obtenir les honneurs de l'Epiſcopat. Eh ! qui ſerions-nous, pour qu'une vile & honteuſe ambition ſe fût emparée des avenues de notre cœur ! Nous connoiſſons trop le fardeau redoutable des devoirs qu'il impoſe, pour n'avoir pas rejetté juſqu'à ſa penſée coupable, ſi la cupidité qui ſait ſe voiler ſous tant de formes ſéductrices, ſi la tentation de poſſéder la plénitude du Sacerdoce avoit infecté le caractère de notre miſſion.

Nous savons, & nous avons médité plus d'une fois, ce que c'est que d'associer le salut d'un Peuple immense avec notre propre sanctification, dont elle doit être désormais inséparable, & dont il faut être responsable au jugement de Dieu, tant que la Providence permettra que cette sollicitude occupe toutes les pensées de notre esprit, tous les mouvemens de notre ame, tous les jours de notre vie.

Contens, & tremblans toutefois sur la petite portion du troupeau qui nous étoit assignée dans un rang inférieur, au milieu de ceux qui nous avoient vû naître, nous nous efforcions de remplir selon la foible mesure de nos talens, les fonctions saintes de notre Ministère. Nous ne songions qu'à réparer les fautes multipliées que nous pouvions avoir à nous reprocher dans leur exercice; nous demandions grace au Dieu des Miséricordes, & pour nous & pour tant d'ames à qui peut-être il ne manquoit que d'avoir un autre distributeur des Trésors célestes, pour mieux profiter des bienfaits spirituels, dans la dispensation desquels nous craignions toujours d'avoir mérité les reproches adressés à cet économe infidèle de l'Évangile, qui devoit en rendre un compte rigoureux, lorsque sans aucun mérite de notre part, nous fûmes appellés par les suffrages libres de nos collégues dans le Sacerdoce,

à la plus auguſte Aſſemblée, dans le Corps repréſentatif de la Nation Françoiſe. Hélas ! nous devons le dire avec une humble ſincérité, nous étions bien peu capables d'y répandre des lumières, malgré le zèle & la bonne volonté qui nous animoient pour la gloire de la Patrie, & la régénération de l'État. Nous y avons admiré en les ſuivant de loin, les talens & le patriotiſme de tant de Citoyens recommandables, de ces hommes ſupérieurs & vertueux, que toute la France, que votre Cité même s'enorgueillira long-tems d'avoir fourni pour nous éclairer de leurs lumières, & dont on trouveroit encore tant de modèles parmi nos Concitoyens. Nous ne vous retracerons pas tout le bien qu'ils y ont fait, au milieu des orages, & malgré les contradictions inſéparables des grandes Aſſemblées, des grandes diſcuſſions, des grands intérêts, dans le choc des grandes paſſions qui s'y développent tour-à-tour, & s'y montrent à découvert, par une inévitable néceſſité. Vous jouiſſez déjà d'une partie conſidérable de ces avantages; & la proſpérité entière de notre chère Patrie qui doit un jour en être le fruit, ne ſera due qu'à la maturité du tems, au refroidiſſement des rivalités, à la réunion des partis, au ſacrifice généreux de ces intérêts particuliers, qui tôt ou tard ſera offert ſans réſerve au bien général, au rétabliſſe-

ment de l'ordre, aux douceurs de la paix. Nous savons que presque tous les Citoyens ont été frappés dans leur fortune, dans leur état, dans leurs espérances, dans leurs attachemens les plus légitimes, dans la possession de ce qu'ils avoient de plus cher au monde. Les Représentans du Peuple François eux-mêmes, en exigeant des privations que la loi austère des circonstances commandoit, n'en ont pas été affranchis; ils ont tous apporté sur l'Autel de la Patrie des offrandes plus ou moins liées avec les affections de leurs ames, les habitudes de leur existence, & le bonheur de leur vie. Nous-mêmes, N. T. C. F., quand nous devrions passer, selon le langage de St. Paul (1), pour être moins sage à vos yeux, en nous glorifiant un instant des disgraces qui nous ont été personnelles, nous pourrions rappeller nos pertes, & la part que nous avons eue, que nous devions avoir, dans ces désastres publics & domestiques qui nous ont atteint comme les autres; & nous nous estimerions heureux, si nous eussions été seuls à souffrir, si Dieu nous eut jugés dignes de supporter ces tribulations, pour en préserver nos concitoyens & nos frères.

Mais ne seroit-il pas tems que l'intérêt commun nous réunit enfin dans une même disposition de

(1) Ut minus sapiens, dicam.

patriotiſme, & que comme nous ne ſommes plus qu'un même peuple, une grande famille, unis par le lien de la même fraternité, nos diſſenſions, diſons plus, nos reſſentimens même, vinſſent tomber aux pieds de la Loi, ſe briſer contre la ſainteté du Serment qui nous lie, & s'évanouir dans le ſein de la concorde qui doit en être le terme? La bleſſure a été profonde, & la ſenſibilité ne l'a pas été moins : mais le tems, le remède infaillible du tems ne la fermera-t-il pas un jour; & n'aurons-nous pas la conſolation ſi douce de nous embraſſer tous cordialement comme les Citoyens de la même Patrie, de nous entr'aider mutuellement comme les membres unis d'une même ſociété, de nous pardonner & même d'oublier nos malheurs charitablement comme les diſciples de la même Foi, & les imitateurs d'un Dieu crucifié? Car ſi le patriotiſme, ſi l'eſprit public a fait quelque progrès parmi nous, comme nous ne pouvons en douter, quelle perfection, quel adouciſſement n'y ajoutera pas la Religion que le Ciel ne nous a donnée que pour y trouver notre ſoulagement dans nos peines, notre force dans nos foibleſſes, notre richeſſe dans nos privations, & notre félicité anticipée dans ce lieu d'exil, dans cette vallée de larmes.

Elle doit vous être d'autant plus précieuſe, &

vous devez l'enviſager avec d'autant plus de confiance comme un port aſſuré, comme une étoile tutélaire après la tempête, qu'elle s'adapte merveilleuſement avec les principes de la Conſtitution Françoiſe.

Elle nous enſeigne la première de toutes les maximes, celle qui a fondé l'exiſtence politique de l'Etat, ſur la baſe inébranlable & ſacrée de l'Evangile, que tous les hommes ſont égaux devant Dieu, comme ils le ſont aux yeux de la Loi; qu'étant tous formés du même limon, & iſſus de la même ſouche, ils ſont tous frères & participans de la même nature; qu'adorateurs du même Dieu, & rachetés au même prix, ils doivent aſpirer & parvenir avec les mêmes graces au ſéjour de la même félicité; qu'aux yeux du Seigneur, l'ame d'un Citoyen placé dans la dernière claſſe, eſt plus précieuſe que celle d'un riche, de celui que l'on appelloit autrefois un grand du ſiècle, quand il eſt plus fidèle à ſa Loi. Que la vertu ſeule obtient des préférences, & a droit aux récompenſes de ſa juſtice dans l'ordre de la gloire, comme elle en obtiendra déſormais dans l'ordre de la ſociété parmi les hommes. A Dieu ne plaiſe que nous entendions par un ſyſtême idéal & chimérique, dont la nature & les ouvrages de Dieu ne nous fourniſſent que des exemples contraires, confondre tous les rangs,

toutes les fortunes, tous les individus qui composent l'espèce humaine. Cette égalité précieuse est très-compatible avec ces distinctions nécessaires dans l'ordre politique, sans lesquelles la société dont elles font l'essence, seroit dissoute, & qui forment les divers anneaux de la chaîne qui unit le Monarque avec toute la pompe qui l'environne, au Citoyen le plus obscur, malgré la distance infinie qui l'en sépare. Oui, N. T. C. F., il y aura toujours des droits & des rapports divers d'autorités & de besoins, respectables & respectés parmi nous. Les doux noms de père & d'enfans, les titres augustes d'épouses & d'époux, les relations mutuelles & légitimes des maîtres avec les serviteurs, des supérieurs avec les subordonnés, des pasteurs avec les brebis; en un mot de ceux qui sont revêtus de la puissance avec ceux qui n'ont que la soumission en partage, nous présenteront toujours, selon le vœu de la Loi, dans un ordre de Providence digne de tous nos hommages, la douceur, la bonté, la charité, la justice, l'humanité, inséparables dans leur exercice, du rang & de l'autorité d'une part; avec l'affection, l'obéissance & ce respect filial de l'autre, qui rendent le commandement si efficace, & la subordination si douce; & si l'inégalité des fortunes est dans les décrets suprêmes un specta-

de, un monument qui semble en quelque sorte accuser leur injustice, comme la paix dont jouissent les méchans ici-bas, lorsque la vertu gémit dans les fers, les devoirs & les vertus qu'elle suppose, les conditions rigoureuses auxquelles elle est attachée, en assurent le triomphe dans les desseins manifestes qu'elle annonce; ils associent en quelque sorte, les heureux de la terre aux fonctions de la Divinité, envers leurs semblables, quand ils font tomber la rosée du Ciel, & apportent la graisse de leurs champs sur ces terres arides, & paralysées en quelque sorte, par l'indigence & l'adversité.

Un des principaux bienfaits qui consacre notre Constitution, N. T. C. F., est donc ce sentiment noble & généreux qui unit tous les hommes dans l'ordre de la société, comme ils le sont déjà dans celui de la nature & de la Religion. Quelle prévention ne devez-vous donc pas dès-lors concevoir, pour un nouvel ordre de choses qui nous rappelle aux plus pures maximes de l'Evangile, aux plus saines lumières de la raison? La justice & la paix se sont embrassées, nous dit le Prophète Roi (1); ne pouvons-nous pas, en nous appliquant cette pensée, admirer ici combien la

(1) Justitia & pax osculatæ sunt.

Patrie & la Religion se sont unies en resserrant l'amour de l'une par les liens qui nous enchaînent à l'autre ! Ah ! puissions-nous à jamais voir renaître ces beaux jours, où le civisme le plus pur nous rendoit heureux & content ici-bas, autant qu'on peut l'être loin de votre céleste Patrie ! où il prépareroit par le bon usage de ce bien qui surpasse tout sentiment & le rapport que nous devons en faire continuellement à Dieu, la félicité éternelle dont il est l'avant-goût, l'image & le gage consolant.

C'est ainsi que nous nous empresserions d'envisager, de nous approprier par une sincère & fidelle correspondance, tous les biens que le Sanctuaire & la Nation doivent recueillir des immenses travaux qui en sont la source. Avec des dispositions aussi desirables dans tous les cœurs, les esprits se rapprocheront insensiblement, l'harmonie se rétablira de toutes parts, & les Législateurs eux-mêmes s'empresseront par cet heureux concert de patriotisme & de raison, d'adoucir, de réformer même dans les Loix que nous devons à leur zèle, ce qui pourroit en être jugé susceptible. Tous les liens de la concorde, de la fraternité, de la subordination, sans laquelle il n'est point de Patrie, se fortifieroient aussi-tôt par les puissans secours qu'elle emprunte de la

Religion, & des bénédictions immortelles de la part des Peuples en seroient la récompense.

Assez d'autres témoignages vous ont attesté les grands avantages que vous recueillerez de la nouvelle Constitution de l'Etat. La douceur d'un Gouvernement libre & paternel, la certitude de n'obéir plus qu'à la Loi, tout arbitraire dans l'administration, dans la balance des grands intérêts de l'association politique, banni, écarté pour jamais; la vertu, les talens mis en honneur & presque assurés de leur encouragement, qui n'étoit la plupart du tems que le partage de l'intrigue & de la faveur; l'ordre & la fidélité dans le maniement des finances qui sont le nerf & la force d'un Etat : un Roi-Citoyen dont on ne peut plus prononcer le nom comme celui du Prince qu'il a choisi pour modèle, sans attendrissement, sur-tout dans une contrée jadis le théâtre des exploits qui consacrèrent le droit de sa Maison Royale pour la félicité de cet Empire (1); un Roi si digne de l'auguste compagne, qui faisant le bonheur de sa vie par un attachement plus qu'héroïque qui ne peut être que dans les ames à grand caractère; un Monarque enfin restaurateur de la liberté publique, & s'honorant de ce titre inconnu avant lui sur le trône, qui s'est

(1) *Les Journées d'Arques & d'Yvri.*

concilié

concilié à jamais le respect, le dévouement & l'amour de son peuple, par sa probité, son désintéressement & les sacrifices qu'il n'a pas craint de prodiguer à la chose publique; ils n'en rendront son autorité que plus respectable, sa volonté plus bienfaisante, sa conservation plus chère à nos cœurs, comme il vient de l'éprouver dans un instant où toute la France, allarmée sur ses jours précieux, rend des actions de graces à l'Etre Suprême, de l'avoir rendu à nos besoins & à nos vœux, parce que sa puissance suprême que nous aimons, qui est nécessaire à notre bonheur, & qui le rend envers nous l'image de la Providence, sera plus juste, plus absolue, plus constitutionnelle, plus présente à tous les mouvemens, à toutes les parties de ce grand tout politique dont il est la Providence visible. Nous ne jouissons pas encore de la réunion paisible de ses inestimables avantages. Le passage inévitable d'un Etat ancien & corrompu, à un Etat nouveau & régénéré dans toutes ses branches, n'a pas permis, malgré les efforts persévérans de nos sages Législateurs, d'y arriver sans secousse, sans des commotions violentes qui ont produits des désordres passagers, qui ont laissé des traces affligeantes dont tous les bons Citoyens gémissent sincèrement avec eux; mais cette violence même, & cette impetuosité

d'évènemens, comparable aux ravages des torrens les plus rapides dont la nature eſt de n'être pas durables, ſera du moins le ſignal le plus certain que la paix ſuccédera bientôt à l'orage; la lumière aux ténèbres qui obſcurciſſoient notre horizon politique, & le calme le plus profond à cette agitation tumultueuſe & convulſive qui nous a trop long-tems éprouvés. Nous oſons en croire aux vertus des François, & à l'expérience une fois reconnue des douceurs & de la ſageſſe de notre nouvelle légiſlation. Elle n'eſt pas exempte de quelques défauts ſans doute; ceux qui l'ont formée n'ont pas prétendu que l'ouvrage des hommes fût plus parfait que celui que la ſageſſe incréée employa ſix jours à perfectionner, à développer dans tous ſes rapports; & à Dieu ne plaiſe, qu'aveugles adminiſtrateurs du travail immenſe & prodigieux, qui deviendra tôt ou tard, en s'affranchiſſant peu-à-peu de l'alliage qui peut le déparer, le code de l'humanité toute entière, qui a été combattu par tant de paſſions, traverſé par tant d'obſtacles, embarraſſé par tant d'intrigues, mille fois prêt d'être renverſé lorſqu'il ſembloit plus ſolidement établi, & préſervé plus miraculeuſement par ce qui devoit humainement le détruire, ſans la courageuſe & noble fermeté de ſes infatigables auteurs, ſemblable à la digue qui brave la

fureur des flots ; à Dieu ne plaise encore une fois, que nous pensions qu'il ne soit susceptible d'aucune réforme, soumis à aucune révision, inaccessible à aucune erreur (1). L'usage seul, & les résultats de son exécution, avec un examen réfléchi, pourront nous en instruire. Dieu, selon le langage figuré de l'Ecriture, s'est repenti une fois d'avoir créé l'homme, ce chef-d'œuvre de ses mains, ce monument glorieux de sa ressemblance ; celui des hommes doit être nécessairement marqué à ce caractère d'imperfection, qui cédera insensiblement la place dans quelques-unes de ses branches à des institutions épurées au creuset de l'expérience, & plus accommodées encore, s'il est possible, au bonheur de notre association politique, mais dont les fondemens & les bases sont assurés à jamais. Attendons tout de l'avenir, & rendons cet avenir plus prochain par notre prudence. Il est sans doute parmi les hommes des préjugés qu'il ne faut pas tenter, espérer de détruire tout-à-coup. Il est juste de composer en quelque sorte avec leurs habitudes & leurs foiblesses ; on ne les prépare à des changemens soudains & considérables, que par la patience ; la conviction, le sentiment du besoin que nous avons tous de la paix, agira de plus en

(1) *Un Comité de révision a été établi pour le revoir, & y mettre la dernière main.*

plus sur nos passions ; & nos passions affoiblies céderont à leur tour un terrein qui n'appartient qu'à l'opinion publique leur rivale, & dominatrice à la fin de tous les obstacles.

Mais ce qui contribuera le plus à cette heureuse issue, à ce triomphe si desiré, c'est la Religion. Oui, N. T. C. F., si le patriotisme a commencé l'ouvrage de notre bonheur, si le courage & la fermeté la plus inébranlable l'ont soutenue jusqu'à présent, c'est à la Religion à le conserver, en adoucissant toutes nos peines, en sanctifiant tous nos sacrifices. Et à cette occasion, nous devons vous rappeller les puissantes ressources qu'elle nous fournit, & le prix dont elle doit être à nos yeux dans les circonstances critiques où le cours rapide des évènemens nous a placés.

En vain nous dissimulerions-nous que beaucoup d'ames vertueuses, droites & sincères, faisant même profession de la plus haute piété, & d'un attachement inviolable à la Foi de nos pères, ont été presqu'ébranlées à la vue des affoiblissemens qu'éprouve la Religion, & de la révolution totale qu'on leur a fait craindre qu'elle n'ait subie ou ne soit prête à subir dans ce Royaume très-chrétien. C'est ici sans doute une de ces tentations délicates, celle qui semble armer la vertu contre la vertu, & met en une sorte de contradiction la piété avec la piété

elle-même ; lutte déplorable & malheureuſe, où le zèle combattant contre le zèle avec une égale pureté d'intention, la fidélité prudente a été taxée de défection, lorſqu'elle n'a vû que de l'imprudence & de la précipitation dans la fidélité moins réfléchie qui la blâmoit ! Ah ! N. T. C. F., des changemens & une révolution funeſte dans la croyance de vos pères, dans cette Foi, que S. Mellon votre premier Evêque & le plus ancien Apôtre de cette Egliſe, a ſcellée de ſon ſang en quelque ſorte, par les longs jours qu'il a conſumés pour affermir l'étendard de la Religion dans ces climats fortunés ; non, non, la morale & les préceptes de l'Evangile, les Commandemens de l'Egliſe Catholique, la Doctrine des Sacremens n'ont point changé, ne changeront jamais ; ou du moins nous vous atteſtons que s'il falloit conſentir à toutes les diſgraces, & offrir le ſacrifice de notre vie pour lui rendre témoignage & ſauver la Religion prête à périr, nous nous ſerions bientôt dévoués, & ce dévouement de notre part, ne ſeroit pas un conſeil de perfection, mais un devoir rigoureux, & ſon omiſſion un ſcandale donné, un anathême amaſſé comme des charbons de feu ſur notre tête. Mais ce malheur n'eſt point arrivé ; & quoique Dieu puniſſe ſouvent l'infidélité des hommes à ſa grace par de terribles ſubſtitutions, dont la moitié

du Globe nous rappelle le douloureux souvenir, & nous présente encore les tristes effets, rien ne porte à croire qu'il puisse jamais affliger nos cœurs, & frapper en France le Champ de l'Eglise de cette effrayante stérilité, si la réformation de nos mœurs, le réveil de la Foi, & l'esprit de pénitence, si rares dans ce siècle & si nécessaires toutefois pour l'expiation de nos péchés qui en sont la cause ordinaire, préviennent cette malheureuse catastrophe, & nous réconcilient avec le Dieu des miséricordes. Oui, N. T. C. F., la même Doctrine qui vous a été transmise par S. Victrice, S. Ansbert, S. Evode, S. Romain, & tant d'autres Pontifes qui ont édifié ce Diocèse jusqu'à nous, vous sera par nous constamment enseignée. Nous serons secondés dans cet enseignement uniforme, spécialement par ces Pasteurs vénérables, qui retracent le zèle & les vertus de ceux qui, dans le même Ministère, s'unirent au milieu du dernier siècle à ceux de la Capitale de l'Empire François (1), pour attaquer par un premier coup les erreurs monstrueuses, & réveiller la sollicitude des Evêques contre la Morale corrompue des nouveaux Casuistes.

Anathême à quiconque vous annoncerait un

(1) *Requêtes & Lettres de MM. les Curés de Rouen & de Paris, aux Evêques de France, contre la doctrine des Casuistes relâchés.*

autre Evangile, vous prêcheroit une autre Morale que celle de la Croix de J. C.; substitueroit un autre Culte à celui que vous avez toujours professés, vous proposeroit & s'attacheroit lui-même à un autre centre de l'unité Catholique, que le Siège de Pierre, si dignement occupé par le vertueux Pontife que nous révérons, & avec lequel on ne peut s'égarer.

L'Assemblée Nationale en rappellant les Ministres du Culte sacré à une réforme salutaire que des abus multipliés réclamoient à une discipline plus régulière & plus parfaite, qui fut toujours le vœu de l'Eglise, & trouve son modèle dans sa primitive institution, n'a rien fait que ce que le zèle le plus pur, & le droit le plus constant de la puissance Séculière n'ait justifié dans tous les tems; ce que nos Rois, & ces Assemblées fréquentes sous les deux premières races qui ont servi d'exemple à la nôtre, ont publié dans ces Capitulaires célèbres, consacrés par le respect de tous les âges & l'admiration de la postérité; enfin, ce que la condescendance & la charité des dépositaires de l'autorité spirituelle dans l'Eglise, sans l'extrême délicatesse de conscience qui les a arrêtés, & à laquelle nous rendons hommage, pouvoient adopter, s'ils le croyoient nécessaire pour être légitime, en alliant l'exercice des deux autorités, afin qu'en

évitant toute discussion dangereuse, l'union entre l'une & l'autre ne fut jamais altérée.

Elle a consacré, & nous maintiendrons sous peine d'être déchus de la société visible, hors de laquelle il n'y a point de salut, l'union avec le Saint-Siége Apostolique, *cette Eglise mère & maîtresse de toutes les autres à laquelle il faut être attaché*, selon le langage de S. Irénée (1), le plus célèbre Evêque de celle dont nous sortons, *à cause de la prééminence qui lui appartient de droit divin.*

Elle a consacré, & nous suivrons ponctuellement les règles de cette administration sage, paternelle & charitable dans le gouvernement de l'Eglise, seule capable d'inspirer cette confiance qui produit des fruits de vie, & dont les meilleurs siècles, d'après les exemples des Cypriens, des Augustins & de tant d'autres Pontifes, nous fournissent le spectacle édifiant.

Elle a consacré, & nous embrasserons cette médiocrité précieuse qui exclut également du Sanctuaire & de ses Ministres les richesses qui corrompent, & la pauvreté qui avilit.

Elle a renouvellé, & nous observerons la loi rigoureuse de résidence (2) qui ne permet pas qu'un Pasteur soit mieux placé qu'au milieu de son trou-

(1) *Traité de Saint Irénée contre les hérésies.*

(2) Pascite gregem Dei.

peau, & un père au milieu de sa famille, environné de ses chers enfans.

Elle a voulu, & nous y serons soumis avec joie, que les Pasteurs fussent en même tems des Citoyens, en consacrant une formule qui lui garantisse la pureté de leurs sentimens sur l'un, par la sincérité de leurs dispositions sur l'autre.

Elle a respecté, en prononçant sur l'état civil des Religieux pour l'avenir, comme elle a fait souvent sans réclamation dans des circonstances semblables, & nous honorerons toujours l'observation des Conseils Evangéliques, l'engagement des vœux contractés envers Dieu, sans obliger personne à les violer, sans toucher aux obligations intérieures de la conscience.

Enfin, N. T. C. F., après nous avoir rapprochés, autant que la corruption du siècle & la foiblesse humaine peuvent le permettre, de cette antique & vénérable discipline qui fleurissoit dans les Gaules, qui fut la gloire de l'Eglise d'Occident, & brilla dans l'Eglise Grecque avant le schisme déplorable qui a retranché cette illustre portion du troupeau de J. C., elle attend de nous que nous rendions à César ce qui est à César, par notre fidélité à rendre à Dieu ce qui est à Dieu! Puisqu'il est écrit que *quiconque résiste à la Puissance* qui ré-

git les Empires, *réſiſte à l'autorité*, à la volonté ſuprême de celui qui l'a établie (1).

Nous vous annoncerons donc en Miniſtre fidèle, & ſans nous écarter de la tradition conſtante qui s'eſt tranſmiſe de ſiècle en ſiècle juſqu'à nous, ce qui, pour nous ſervir de l'expreſſion de Vincent de Lérins, fut enſeigné de tout tems, profeſſé dans tous les lieux, & fut l'objet de la foi comme de la pratique de tous les Enfans de l'Egliſe, *quod ſemper, quod ubique, quod ab omnibus creditum eſt*; & puiſſions-nous ne ceſſer jamais (2), que notre langue s'attache plutôt à notre palais, ſi nous nous diſpenſions un ſeul inſtant de vous l'enſeigner par la leçon bien plus puiſſante & plus perſuaſive de l'exemple!

Oui, N. T. C. F., & nous vous devons, une fois pour toutes, dans le début de notre Epiſcopat, le témoignage de la profeſſion publique de notre foi. Nous vous enſeignerons l'unité d'un Dieu ſouverainement parfait, dont les cieux nous racontent la gloire, dont les ouvrages portent l'empreinte de ſa puiſſance; & nous vous l'enſeignerons ſans en ſéparer le Myſtère fondamental de l'ineffable Trinité des Perſonnes dans une ſeule

(1) Qui poteſtati reſiſtit, ordinationi Dei reſiſtit.
(2) Adhæreat lingua mea faucibus meis, *Pſal.*

nature divine, dont l'immenſe fécondité offre à nos adorations le Pere tout-puiſſant qui nous a créés; le Fils coéternel & conſubſtantiel à ſon Père, qui nous a rachetés de la ſervitude du péché; & l'Eſprit ſaint, ce ſouffle vivificateur & divin, procédant de l'un & de l'autre, qui nous a ſanctifiés par ſa grace.

Nous vous enſeignerons que des Intelligences céleſtes & inviſibles, des êtres purs & ſpirituels, ont été créés par lui dans un nombre innombrable, *mille millia*, qui jouiſſent de la gloire immortelle, & aſſiſtent autour du trône de l'Agneau, pour louer celui qui eſt digne de toutes les louanges & de tous les hommages, pour veiller ſur les hommes, & remplir un Miniſtère de charité ſur chacun de nous, en nous préſervant du mal, & nous portant par de ſalutaires conſeils à la vertu, tandis qu'un grand nombre d'eſprits orgueilleux & rebelles précipités du ciel, & réprouvés preſqu'auſſi-tôt que comblés des dons de la munificence divine, ſont devenus les inſtrumens de ſes vengeances, les victimes de leur prévarication, & occupés ſans ceſſe par la jalouſie, par la ſéduction, par la perverſe inclination de leur volonté à nous entraîner dans leur chûte.

Nous vous enſeignerons que l'homme créé à l'image de Dieu, dont il repréſente l'unité dans

sa personne, comme il en exprime la Trinité & la fécondité dans ses facultés spirituelles, fut établi dans un état de justice & de sainteté dont le péché du premier homme le dépouilla, & dans lui sa postérité toute entière, par un jugement incompréhensible & rigoureux, mais juste, sans lequel nous serions une énigme impénétrable à nous-mêmes, & nous nous servirons de la belle figure employée par le grand Bossuet pour nous familiariser avec ce profond mystère, quand il nous apprend que l'homme après son péché, devint en quelque sorte semblable à la terre après le déluge (1). » Depuis ce dernier renouvellement, nous dit-il, il est demeuré dans son sein comme une impression éternelle de sa vengeance divine; jusque-là toute la nature étoit plus forte & plus vigoureuse: par cette immense quantité d'eaux que Dieu amassa sur sa superficie, & par le long séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle enfermoit furent altérés, l'air chargé d'une humidité excessive, fortifia les principes de la corruption, & la première Constitution de l'univers se trouvant affoiblie, la vie humaine . . . , se diminua peu-à-peu, les herbes & les fruits n'eurent plus leur première force, & il fallut donner aux hommes une nourriture plus substantielle dans la chair des

(1) *Discours sur l'Histoire Universelle.*

animaux ». C'eſt ainſi que l'homme frappé dans la ſource même de ſa première exiſtence, perdit tous les avantages de ſa juſtice originelle, de ſa perfection primitive. Sa nature ſaine & entière en ſortant des mains du Créateur, fut affoiblie, ſon eſprit aveuglé, ſon cœur corrompu, ſes ſens flétris, & ſa vie même déchue du privilège de l'immortalité, en ſorte que l'on n'apperçoit plus dans l'homme que les débris de ſon premier éclat; & comme un Roi détrôné que des ſouvenirs amers inquiètent, par les contrariétés étonnantes qui ſe réuniſſent en lui, aſſez environné de grandeurs qui lui rappellent encore ſon ancienne deſtinée, il eſt trop inveſti de misères, pour ne pas les ſentir, & en déplorer la cauſe funeſte.

Auſſi nous vous enſeignerons que ſi l'homme s'eſt perdu par ſa faute en tombant dans le péché, il n'y avoit qu'un Réparateur ſuprême, J. C. Dieu & Homme tout enſemble, ſans confuſion de natures, qui pût entreprendre l'ouvrage ineſpéré de la rédemption, en ſatisfaiſant pour nous à la juſtice de ſon Père comme Homme, & donnant le prix, comme Dieu, à ſes ſatisfactions, dont il nous applique les mérites par ſa grace; ce don purement gratuit, ſans lequel nous ne pouvons rien dans l'ordre du ſalut, & c'eſt ſa néceſſité; avec la-

quelle nous pouvons tout dans le même ordre, & c'eſt ſon efficacité ; enfin, qui ne fait rien en nous, ſans nous-mêmes, & c'eſt notre liberté, qui ſont autant de dogmes précieux de notre foi, la ſource & le fondement de toute la piété Chrétienne.

Nous vous enſeignerons conſtamment qu'il communique ſa grace médicinale, réparatrice & ſanctifiante, par les Sacremens, ces ſignes ſenſibles & pratiques, qui produiſent en nous ce qu'ils ſignifient, ces ſources de ſalut d'où découlent ſur nos ames les plus abondantes bénédictions.

Nous vous enſeignerons que ces Sacremens au nombre de ſept, ſont deſtinés à nos beſoins dans l'ordre ſpirituel, qui correſpondent ſi bien à ceux que nous avons dans l'ordre de la nature ; nous naiſſons en effet pour croître enſuite juſqu'à l'âge parfait : la nourriture nous eſt donnée pour entretenir la vie animale ; il nous faut des remèdes pour nous guérir de nos infirmités, & des ſecours après le rétabliſſement pour achever de détruire cet état de langueur qui s'oppoſe à la ſanté parfaite ; des Magiſtrats nous ſont néceſſaires pour régir la ſociété politique ; enfin une ſucceſſion, une reproduction d'hommes depuis le commencement du monde eſt deſtinée pour la perpétuer. C'eſt ainſi que ſous les rapports de la Religion, morts

à la grace dès notre origine, nous naissons spirituellement, & le Baptême nous procure ce bienfait ; nous avons besoin d'accroître nos forces, pour entretenir, pour affermir cette vie surnaturelle, & la Confirmation nous les communique en répandant dans nos cœurs une effusion abondante de l'Esprit-saint ; une nourriture céleste doit augmenter & conserver en nous cette vie de la grace, que l'Eucharistie entretient par la présence & par l'union de celui qui est en nous le gage de la vie éternelle, & une image de la résurrection glorieuse ; si nous sommes privés de ce bien inappréciable par la mort du péché, la Pénitence est un bain salutaire, un remède efficace qui nous purifie de nos iniquités, & nous rend à la vie de la grace en unissant nos satisfactions à celles de J. C. Après cette guérison miraculeuse, la foiblesse & la langueur qui nous reste, trouve sa fin par un effet de sa bonté compatissante, dans le soulagement corporel & spirituel qui accompagne l'Onction des malades ; l'Ordre fournit à l'Eglise par une succession non interrompue, les Pasteurs destinés à perpétuer le Sacerdoce, & à conduire le troupeau fidèle dans les pâturages du salut, en leur communiquant le pouvoir d'exercer les fonctions sacrées, & la grace de les accomplir saintement. Enfin l'Eglise a besoin de nouveaux disci-

ples, qui la faſſent ſubſiſter ſans interruption juſqu'à la durée des ſiècles, & le Mariage eſt inſtitué pour ſanctifier la ſociété légitime des époux chrétiens, en aſſurant par leur miniſtère des Citoyens fidèles à la Patrie, & des enfans ſoumis à la Religion.

Nous vous enſeignerons que le Sacrifice adorable de nos autels, qui n'eſt que la continuation de celui de la croix ſur le Calvaire, en même-tems qu'il en eſt la repréſentation efficace, doit être offert à Dieu ſeul pour les vivans & pour les morts, afin de reconnoître le ſouverain domaine de Dieu ſur ſes créatures, le remercier de ſes bienfaits, en obtenir de nouvelles miſéricordes, ſoulager les ames qui n'ont pas entièrement ſatisfait à ſa juſtice, par l'application des mérites infinis de notre auguſte Rédempteur.

Nous vous enſeignerons que l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, qui comprend la ſociété des Fidèles faiſans profeſſion d'une même foi, participans aux mêmes graces, ſous la conduite des Paſteurs légitimes, préſidés par le ſouverain Pontife comme ſon Chef viſible & miniſtériel, dont les titres ſont conſignés dans l'Evangile, & par J. C. même ſon Chef inviſible, qui lui a promis d'être avec elle juſqu'à la conſommation des ſiècles; que hors de cette Egliſe, la vraie barque de Pierre,

Pierre, il n'y a point de salut ; qu'elle est l'Arche sainte qui ne sauve que ceux qu'elle renferme, qu'elle a reçu de lui une juriſdiction ſpirituelle, indépendante & propre à la fin de ſon établiſſement, la ſanctification des ames, & la vie éternelle, dont elle ſe ſert pour conſerver la ſaine Doctrine & les bonnes mœurs, ainſi qu'à régler la conduite de ſes Miniſtres ; mais qu'il faut diſtinguer ſoigneuſement, ſelon l'Hiſtorien fidèle qui nous l'obſerve lui-même (1), le véritable eſprit dont il l'a remplie, les acceſſoires qu'elle a reçus de tems en tems, ſoit par la conceſſion des Princes, ſoit par des coutumes inſenſiblement, & quelquefois même abuſivement introduites dans ſon ſein. Que la hiérarchie de ſes Paſteurs eſt compoſée d'Evêques, de Prêtres, & des autres Miniſtres légitimement ordonnés, à qui J. C. a confié excluſivement l'exercice du pouvoir des Clefs, dont il a gratifié l'univerſalité & la ſociété entière de ſon Egliſe.

Nous vous enſeignerons que les fidèles ne formant qu'un corps, qu'une ſociété de frères ſur la terre, la charité qui les unit, établit entr'eux une communauté de biens ſpirituels, en vertu de laquelle ils entretiennent auſſi une communication intime avec les Saints qui règnent dans le Ciel, & les ames

(1) 7e. *Diſcours ſur l'Hiſt. Eccléſiaſt.* par Fleury.

assurées de leur salut, qui ne sont pas encore purifiées du reste de leurs péchés dans le purgatoire, pour obtenir par l'intercession des uns les graces qui conduisent à la même gloire, & mériter aux autres par leurs suffrages la délivrance de leurs peines, & le terme de leurs satisfactions.

Enfin nous enseignerons jusqu'à notre dernier soupir, que l'homme après la mort doit être jugé selon ses œuvres, & comparoître devant le juste Juge pour y recevoir la peine éternelle due au crime, & la récompense de la vertu qui consiste dans la possession intuitive de Dieu même, le terme de nos desirs, que les bienheureux verront sans cesse, qu'ils aimeront sans dégoût, dont ils chanteront les louanges sans se lasser jamais de ce délicieux exercice (1).

Voilà, N. T. C. F., la Doctrine que nous devons vous enseigner, & en y joignant les Commandemens de Dieu qui sont l'abrégé de la Morale Evangélique, & les Commandemens de l'Eglise qui en sont une application particulière, une exécution plus facile, vous aurez en peu de mots de notre part ce que nous devons croire & pratiquer pour parvenir au salut; ce que les Apô-

(1) Ipse finis desideriorum nostrorum qui sine fine videbitur, sine fastidio amabitur, sine fatigatione laudabitur. *S. Aug.*

tres ont enseigné au nom de J. C. par toute la terre ; & pour tout dire en un mot, en vous rappellant cette doctrine, nous ne ferons que perpétuer & rendre hommage à celle qui fut consacrée au 16e. siècle dans un célèbre Concile de cette grande Cité (1), dont la profession de foi sur le dogme, la morale & la discipline essentielle de l'Eglise, est parfaitement conforme à la nôtre. Malheur à nous, si nous vous conduisions dans des pâturages empoisonnés, si nous vous annoncions une autre foi, puisque si un Ange même descendu du Ciel, selon le langage de l'Apôtre, venoit vous proposer un autre Evangile, vous ne devriez pas l'écouter, & sa prédication comme la nôtre si elle lui ressembloit, porteroit avec elle, par cela même, le caractère de sa réprobation.

Ecoutez-nous donc, ô vous, qui devenez désormais notre troupeau chéri, & secondez les efforts de notre zèle, dignes coopérateurs de notre ministère. Souvenez-vous les uns & les autres que nous vous honorerons toujours avec les plus religieux, les plus tendres sentimens, comme nos enfans, comme nos frères, comme nos amis, comme d'autres nous-mêmes. Nous vous porterons sans cesse devant le Seigneur dans les entrailles

(1) *Concile de Rouen en 1581, présidé par le Cardin. de Bourbon, qui en étoit alors Archevêque.*

de notre charité, & notre cœur ne doit plus respirer que pour vous, comme notre occupation toute entière doit vous être dévouée sans réserve. Car si nous sommes Chrétiens pour nous, ainsi que le disoit Saint Augustin à son peuple (1), nous sommes Pasteurs pour vous, N. T. C. F.; nous ne sommes plus à nous, nous vous appartenons exclusivement, & vous avez droit de disposer de notre zèle, de notre ministère, de notre tems, de notre personne, de notre vie même, comme nous avons celui de réclamer votre confiance, votre affection, & votre piété filiale tout ensemble. Si nous faisons des fautes, eh! qui peut être à l'abri d'en commettre! ce ne sera point pour n'avoir pas mesuré toute l'étendue de nos devoirs, connu toute la sainteté de notre vocation, senti tout le poids de la charge pastorale qui nous est imposée. Nous savons qu'un grand serviteur de Dieu, Saint Nilammon au cinquième siècle de l'Eglise, préféra la mort à l'Episcopat; mais si Dieu n'inspire pas ce détachement héroïque de soi-même à tous ceux qui sont appellés au même rang, du moins il nous a fait juger par ce grand trait, avec quelle frayeur des Ministres pénétrés de la grandeur de leurs engagemens, envisagent

(1) Quòd Christiani sumus, propter nos; quòd præpositi sumus, propter vos est.

une dignité qui n'eſt que trop ſouvent l'objet des deſirs & de l'ambition des hommes charnels ; & nous ne pourrions y penſer nous-mêmes, ſans frémir, ſans nous humilier, ſans nous accuſer d'une ſecrete témérité, ſi nous n'étions ſoutenus par la ſenſibilité que vous nous avez témoigné, & l'attachement inviolable dont votre choix volontaire eſt devenu pour nous un gage précieux & touchant, comme il eſt pour notre ſoumiſſion un ordre impérieux de la Providence.

Nous ſavons, d'après le grand Apôtre & les préceptes qu'il en a donnés à ſon fils Timothée, & à Tite ſon diſciple bien-aimé, que ſi un Evêque eſt le premier Paſteur du troupeau qui l'a choiſi, par ſa dignité & ſon pouvoir dans l'ordre des tréſors ſpirituels dont il eſt le dépoſitaire, il ne peut l'être avec quelque fruit que par ſes vertus : appellé pour ſauver ſon peuple & non pas pour le perdre, pour le conduire & non pas pour le maîtriſer, la douceur doit accompagner ſes pas plutôt que la ſévérité ; les exhortations & non pas les menaces, la modeſtie & la charité plutôt qu'une vaine pompe, doivent annoncer par-tout ſa préſence (1) : ſoumis à rendre un compte d'autant plus rigoureux à l'Egliſe,

(1) Reges dominantur eorum vos autem non ſic. *Evang.*

de tous les actes de son ministère, que son ministère est plus important, il doit résider au milieu de sa famille & du troupeau dont il est le modèle ; l'édifier par ses exemples, protéger la Veuve & l'Orphelin par ses secours & ses conseils, porter les Pauvres dans son cœur, se pénétrer de leur misère, se souvenir combien ils sont grands devant un Dieu qui a conquis l'Univers par sa pauvreté même, comme il a tout attiré à lui par le puissant attrait de sa Croix ; adoucir tous les malheurs, y verser l'huile & le vin de la consolation, par des paroles de paix, quand il ne peut pas y proportionner ses largesses ; successeur des Apôtres, l'esprit de domination, le faste, le luxe, lui sont interdits ; & premier dépositaire de la Foi, il doit la justifier par tous ses sens, par tout son extérieur, comme autrefois le grand-Prêtre chez les Juifs, s'annonçoit par la robe mystérieuse dont il étoit revêtu.

Et vous, Prêtres de la nouvelle alliance, Ministres d'une Religion sainte, nos fidèles & vénérables Coopérateurs, unissez-vous à nous pour travailler avec quelque succès, s'il est possible, par un heureux concert de sentimens, de zèle & de fidélité, à la réformation des mœurs anti-chrétiennes des pécheurs par la pureté des nôtres, & renouveller

par nos exemples la face de ce champ de bénédiction que vous arrosez sans cesse de vos sueurs (1), & auquel il n'appartient qu'à Dieu de donner l'accroissement; c'est parce que le flambeau qui devoit éclairer les peuples s'est éteint, & que le sel de la terre qui devoit les préserver de la corruption, s'est affadi, que les peuples ont souvent marché dans les ténèbres, & que le relâchement a gagné du sanctuaire jusque dans la place publique. Saint Jérôme écrivoit au saint Prêtre Népotien : Soyez soumis à votre Evêque, & recevez-le comme le père, le tendre père de votre ame; & nous, N. T. C. F., nous vous disons, aimez-nous, & faites ensuite tout ce qu'il vous plaira; *ama, & fac quod voles.* L'amour est le privilège, le besoin des enfans, tandis que la crainte est le partage, la honte des esclaves : *amare filiorum, timere servorum est.* Nous n'oublierons jamais que les Evêques, quoique revêtus de la plénitude du Sacerdoce, sont Prêtres comme vous, & non vos dominateurs, *non dominantes in Cleris.* Nous vous honorerons toujours comme des coopérateurs chéris, afin que vous honoriez aussi notre caractère. L'Evêque & les Prêtres doivent être entr'eux comme le grand Sacrificateur Aaron

(1) Neque quid plantat, neque qui rigat est aliquid, sed qui incrementum dat Deus.

avec ſes enfans ; il n'y a proprement qu'un ſeul maître qui eſt Dieu, un ſeul temple qui eſt l'univers, & un ſeul ſacerdoce, dont nous poſſédons chacun une portion ſolidaire ; enfin le quatrième Concile de Carthage nous apprend qu'il n'eſt permis à un Evêque d'être placé ſur un lieu plus éminent dans le Synode & le Sanctuaire au milieu de ſes collaborateurs, qu'en ſe réuniſſant par-tout ailleurs comme le collègue de ceux qui compoſent ſon vénérable Presbytère.

Et vous, troupeau fidèle, puiſque vos intérêts ſont devenus nos intérêts, vos ſollicitudes nos ſollicitudes, votre joie doit auſſi être notre joie, puiſque vous nous êtes confiés par le ſouverain Paſteur des ames ; que nous ne pouvons perdre par notre faute une ſeule brebis ſans nous perdre nous-mêmes ; ſouffrez qu'en venant au milieu de vous, & jaloux de vous connoître, comme nous devons être connus de vous, parce que le bon Paſteur connoît ſes brebis, & que ſes brebis le connoiſſent (1), nous vous adreſſions, dans l'effuſion de notre cœur, une exhortation propre à tous les états, à toutes les ſituations où vous êtes engagés.

Vierges ſaintes, & vous ſur-tout qui dans les aſyles de la piété, dérobez au monde le ſpectacle

(1) Oves meas cognoſco, & cognoſcunt me meæ.

continuel d'une déſappropriation générale, d'une vie toute céleſte dont il n'eſt pas digne, vous qui pratiquez devant Dieu la plus ſublime des vertus, celle qui dans un corps périſſable & mortel vous rend ſemblables aux Anges, vous en recevrez la couronne. Vous êtes les épouſes de l'Agneau : ſouvenez-vous que cette ineffable prérogative, ſelon le langage de S. Cyprien, porte la reſſemblance de votre divin époux, lorſque vous ſouvenant de la loi de Dieu, & joignant la juſtice à la Religion, vous êtes fermes dans la foi, humbles dans la crainte de perdre le tréſor que vous portez dans des vaſes fragiles, fortes & préparées à tout ſouffrir, patientes dans les diſgraces, portées à la miſéricorde, & amies de la paix. Ce ſont, ô Vierges chrétiennes, les vertus que vous devez conſtamment étudier, chérir & pratiquer pour la Religion.

Veuves Chrétiennes, ſouvenez-vous combien l'Apôtre demande en vous de qualités héroïques, l'exercice de la pitié, comme la vertueuſe Monique ; le zèle de la charité comme la pieuſe Thabite ; le ſervice de l'humilité comme la vénérable Paule ; le miniſtère de la miſéricorde & la pratique des bonnes œuvres comme la courageuſe Judith. Et à ce précepte de S. Ambroiſe, nous ajouterons que vos délices, ſelon S. Auguſtin,

doivent être la lecture, la prière, le chant des Pseaumes, les bonnes pensées, le travail, l'espérance de l'autre vie, le cœur élevé vers le Ciel, & une juste reconnoissance des dons de Dieu.

Epoux Chrétiens, souvenez-vous comme Tobie, que vous êtes les enfans des Saints; que si le Mariage est honorable devant Dieu & devant les hommes, il doit être sans tache; que le lien d'amour qui doit vous affectionner à celles dont il a uni la destinée avec la vôtre, comme J. C. l'est avec son Eglise par cet amour qui lui a fait verser tout son sang pour elle, & celui de la soumission, de cette déférence volontaire qui devient le prix d'un sentiment si touchant, sont l'engagement inviolable d'où découlent tous vos devoirs, & la source pure de votre félicité.

Pères & mères, destinés à revivre dans les héritiers de votre nom, de votre fortune, de votre sang, ces tendres gages de votre affection, soyez leurs modèles dans toutes sortes de bons exemples, afin que vos enfans trouvent en vous l'image du patriotisme, & les sentimens de la Religion que vous devez faire passer dans ces cœurs innocens, dans ces plantes si fragiles & si susceptibles des impressions heureuses de la vertu, en les éloignant des écueils du vice, & leur inspirant à jamais toute l'horreur que mérite le péché.

Et vous, précieux Enfans, qui êtes tout à la fois l'espérance de la Patrie & de la Religion, honorez les respectables auteurs de vos jours, voyez en eux une émanation de l'autorité, de la tendresse de Dieu même, qui les en a rendus dépositaires pour votre bonheur; profitez pendant vos jeunes années de l'éducation chrétienne qui doit former votre esprit à la vérité, & vos penchans à la vertu : souvenez-vous que Dieu vous demande dès-à-présent l'hommage de vos cœurs simples & droits, comme un préservatif des dangers qui vous environneront un jour dans un âge plus avancé. Soyez soumis à vos Maîtres, à vos Instituteurs, qui tiennent auprès de vous la place de ceux que la nature vous a donnés, & en partagent la sollicitude pour votre avancement dans toutes sortes de perfections; servez Dieu fidèlement, que la piété s'insinue dans vos ames comme une rosée bienfaisante s'insinue dans les entrailles de la terre; & comme une cire molle, prêtez-vous à toutes les impressions de la sagesse. Elle est le triomphe de votre âge, le plus bel apanage de la jeunesse; rien n'est plus agréable au Seigneur que la sincérité de vos hommages, & c'est pour cela qu'il témoignait une si singulière prédilection pour les enfans (1).

(1) Sinite parvulos venire ad me.

O vous ! qui avez rempli déja une longue carrière, & avez reçu le don de la vieilleſſe comme la récompenſe du bon uſage que vous avez fait de la vie dans l'âge critique des paſſions, vous méritez nos reſpects par le nombre de vos années ; mais votre caducité ſur-tout eſt impoſante, ſelon la penſée de S. Ambroiſe, lorſqu'elle eſt accompagnée des bonnes œuvres, plutôt que par la blancheur des cheveux, & les rides vénérables qui l'annoncent. C'eſt la candeur de l'ame qui conſacre dans nos cœurs ce ſentiment religieux, lorſqu'elle éclate par des penſées pures & des actions vertueuſes.

Jeunes gens, ô vous tous, ſur qui repoſent les deſtinées de la génération future, témoins paiſibles d'un nouvel ordre de choſes qui ſe prépare pour le bonheur de la poſtérité, parce que vous en recueillerez le fruit encore plus que nous-mêmes, rendez-vous dignes du grand bienfait de la liberté, par votre ſoumiſſion à la Loi, en vous rendant utiles à la ſociété qui exige de vous ce tribut de reconnoiſſance en pratiquant les devoirs, & en acquérant les connoiſſances de votre âge, ſans flétrir votre marche par la conſidération coupable du reſpect humain, pour acquitter dès-à-préſent envers la Patrie, une dette qui doit durer autant que vous-mêmes ; & n'oubliez jamais ce que diſoit un grand

homme (1), qu'il faut aimer sa famille plus que soi-même, son pays plus que ses proches, & Dieu plus que tout le reste, ou plutôt que ce dernier sentiment qui épure & sanctifie tous les autres, les renferme tous.

Maîtres & supérieurs, souvenez-vous que si Dieu vous a donné sur vos inférieurs une portion de sa puissance, ce n'est que pour l'exercer comme lui par la modération & tempérer l'autorité par la douceur; & que, lorsque vous leur commandez, S. Ambroise vous avertit que si leur condition par l'ordre de la Providence nous les soumet, la nature qui nous les rend égaux, les recommande à la Religion, & la Religion qui ne fait aucune acception des personnes, les élève quelquefois au-dessus de vous à la balance de celui qui juge les justices même.

Serviteurs & inférieurs, sous quelque rapport que vous le soyez, enorgueillissez-vous religieusement en quelque sorte de ce que votre état si humble peut-être pour des yeux profanes & vulgaires, & si recommandable à ceux de la Foi, est pour nous un gage particulier de prédestination si vous savez en faire un usage légitime & chrétien; puisque, tandis que ceux qui commandent n'accomplissent souvent que leur volonté particulière, ceux

(1) M. de Fénélon.

qui obéiſſent ſont aſſurés au moins de ſe conformer toujours à la volonté ſuprême de Dieu.

Riches du ſiècle, gardez-vous de vous élever par des penſées d'orgueil & d'amour de vous-mêmes. Vos biens vous appartiennent ſans doute dans leur uſage, mais vous n'en êtes que les économes & les dépoſitaires devant celui de qui vous les avez reçus; & ils ne ſont entre vos mains que comme des canaux ſalutaires, des eaux bienfaiſantes, deſtinées à fertiliſer une terre arroſée du ſang de J. C., en réparant par de ſaintes largeſſes l'apparente injuſtice, en juſtifiant la ſage inégalité qui vous rend les inſtrumens miniſtériels & vivans de la Providence envers les malheureux.

Et vous, pauvres de J. C., membres de ſon corps myſtique; vous, que notre divin Maître eſt venu évangéliſer par préférence (1), réjouiſſez-vous dans le Seigneur, puiſque le Royaume du Ciel vous eſt promis. La main protectrice de Dieu en paroiſſant vous abandonner, vous réſerve des richeſſes, que les vers & la rouille n'altèrent point, ſans vous interdire la participation des ſecours qu'elle vous aſſure dans la libéralité qu'elle commande aux richeſſes. Gardez-vous de murmurer contre un ordre rigoureux de juſtice qui ne départit tout aux uns, & ſi peu aux autres, que pour

(1) Evangeliſare pauperibus miſit me.

être ſous ce double rapport, le triomphe de la miſéricorde humaine & divine tout enſemble. Vos droits ſont conſignés dans l'Evangile, la meſure de nos devoirs envers vous eſt dans celle de vos beſoins ; le plaiſir de vous ſoulager ſera dans la ſenſibilité de notre ame ; & nous qui voulons être appellés plus ſpécialement encore le père des pauvres, nous vous regarderons toujours comme nos enfans de prédilection.

Citoyens de toutes les claſſes, Peuple fidèle & chrétien, dont la foi connue par-tout ne s'eſt jamais démentie un inſtant, vous avez choiſi pour vaquer à l'adminiſtration de vos affaires, maintenir la juſte balance de vos intérêts, & veiller à la proſpérité commune, des Magiſtrats, des hommes vertueux & ſages, fermes & modérés, intelligens & fidèles. Le patriotiſme eſt leur paſſion, votre confiance eſt leur titre, votre bonheur eſt leur ſollicitude, la paix & la concorde dans tout l'Empire, leur vœu le plus preſſant. Que faut-il de plus, pour eſpérer un ſuccès heureux de leur zèle, de leur intégrité, de leur vigilance ? Adreſſez-vous au Seigneur, élevez ſans ceſſe des mains pures vers le Ciel, pour obtenir de Dieu qu'il les ſoutienne dans leur pénible carrière, & couronne leurs travaux de ſes plus abondantes bénédictions ; ſecondés par ces Soldats de la Patrie,

ces Héros civiques & dévoués à la Nation, qui ont consacré sous de tels auspices, leurs veilles, leur tems, leur vie même pour votre défense & votre sûreté au-dedans ; ils ont maintenu la paix & l'abondance dans vos murs, dans cette contrée heureuse, dont le peuple bon, doux, humain, équitable, laborieux, en manifeste l'esprit & le caractère dans ses mœurs ; & puissions-nous aussi devenir au milieu de vous cet Ange de conciliation & de rapprochement, dont le saint Evêque Prétextat, un de nos plus célèbres prédécesseurs, pour des dissensions d'un autre genre fut le martyr. Un autre parmi vos plus illustres Pasteurs, St. Ouen, dont le nom est si recommandable dans cette immense cité, fut assez heureux par la considération que lui donnoient ses lumières & ses vertus, pour rétablir la paix entre les Princes François. Si nous n'avons pas ses talens, si le feu de sa charité n'est pas en nous dans le même degré, nous devons au moins réunir tous nos efforts pour être animés de quelque portion de son zèle, & faire éclater les mêmes sentimens, comme nous avons hérité de son Siège, & vous prêcher à tems & à contretems, à l'exemple de l'Apôtre, cette harmonie, cette correspondance parfaite des esprits & des cœurs, avec laquelle la terre seroit bientôt un ciel anticipé.

Et nous, N. T. C. F., nous vous demandons en finiſſant le même ſecours pour notre miniſtère. Prions tous enſemble celui au nom, dans l'eſprit & par l'autorité duquel nous venons au milieu de vous célébrer la Pâque des Chrétiens avec nos enfans ſelon la foi, pour qu'il daigne nous remplir de l'eſprit de notre vocation; que nous marchions ſans ceſſe dans ces voies, que nous vous y conduiſions ſur-tout par de ſolides inſtructions, par des mœurs édifiantes, par un eſprit de ſacrifice pour tout ce qui ſera propre à rétablir, à fonder un accord heureux entre le premier Paſteur, ſes fideiles brebis, & ſes chers coopérateurs dans ce vaſte Diocèſe; diſons plus, & en portant plus loin les vœux de notre charité, dans l'Egliſe entière de France, demandez-lui que conſtamment attachés à nos engagemens, nous veillons toujours à l'œuvre qui nous eſt confiée, tant qu'elle ſera dépoſée entre nos mains, en ſupportant les foibles & les forts avec une ſage condeſcendance, en honorant notre miniſtère avec une ſainte liberté, en vous prêchant la Religion dans toute ſa pureté, en vous diſpenſant les Sacremens de la grace & du ſang de J. C., avec diſcernement & fidélité; en vous annonçant toujours la vérité avec courage, en la défendant avec prudence, en la ménageant avec modération, &

sur-tout en n'altérant jamais cette union chrétienne & si desirable, qui doit pour votre bonheur éternel & temporel, pour l'édification générale, & la gloire de la Religion, subsister toujours entre le Sacerdoce & l'Empire.

C'est ainsi que, pour nous servir de la touchante expression d'un de nos plus sages collègues dans l'Episcopat (1), *le plus grand concert existant entre les décrets de la puissance souveraine & les actes de la puissance Ecclésiastique, les peuples ignorant, pour-ainsi-dire, à laquelle des deux ils obéissent, ils ne seront plus occupés qu'à bénir Dieu de les leur avoir données dans sa miséricorde, l'une pour les rendre heureux dans ce monde, & l'autre pour leur apprendre à l'être dans l'éternité.*

Faut-il donc encore semer des terreurs imaginaires, effrayer les ames pieuses, affoiblir les forts & décourager les foibles, autoriser les ennemis de l'Eglise & de l'Etat, décréditer l'autorité sous les auspices de laquelle nous vivons, & troubler la sécurité générale, au milieu des embarras qui nous environnent, & des dissensions qui nous affligent, en criant à l'impiété, au renversement des Loix & de la Religion? Ah! N. T. C. F., la confiance désormais doit être notre seule ressource,

(1) *M. le Cardinal de Loménie, dans son Mandement pour le Carême de cette année.*

la soumission notre gloire, & un rapprochement sincère, le gage assuré de la félicité publique; & lorsque nous vous écrivons ainsi, N. T. C. F., nous n'avons point emprunté, selon le langage de S. Paul, les discours élevés d'une éloquence & d'une sagesse toute humaine, *non in doctis humanæ sapientiæ verbis;* mais nous employons dans un esprit de douceur le seul langage qui convient à notre caractère, celui du cœur & de la simplicité, dont nous desirerions de toute notre ame que la persuasion fût le fruit, & pour l'obtenir, il ne nous reste qu'une simple observation à vous faire. Divers partis se sont disputés tour-à-tour, se disputent encore la possession de la vérité; tous réclament en leur faveur, la Doctrine de l'Evangile, l'autorité de l'Eglise, les intérêts de la Religion. Dans cette perplexité fâcheuse, de quel côté est-il vraisemblable au moins qu'elle réside? Lequel faut-il prendre par provision sans combattre toutefois & sur-tout sans décrier l'autre? N'est-ce pas évidemment celui qui prêche la paix, offre des sacrifices, & invoque, en protestant de sa foi, la nécessité des circonstances dans un esprit de charité? Que chacun se juge d'après cette règle de sagesse, elle a toujours été, elle sera toujours celle de notre conduite.

Rallions-nous donc à ces principes auſſi anciens que la raiſon, auſſi néceſſaires que le bonheur, auſſi ſacrés que la Religion qui en a toujours été la baſe, la meſure & le flambeau. C'eſt elle qui conſacre nos droits & nos devoirs tout enſemble. Obéiſſons aux Puiſſances, reſpectons les Loix parce qu'elles ſont ordonnées de Dieu même, & les Puiſſances nous protégeront, les Loix nous défendront, parce que la même autorité qui les a établies pour notre ſûreté, pour notre proſpérité, ne les conſerve, ne leur imprime le plus auguſte caractère que pour nous faire éprouver & bénir leur ſalutaire influence.

A CES CAUSES, Nous invitons MM. les Curés & Vicaires de notre Diocèſe, ainſi que les Communautés ſéculières & régulières, à lire ou faire publiquement lire la moitié de notre préſente Lettre Paſtorale, chacun en ce qui les concerne, le Dimanche qui ſuivra immédiatement ſa réception, & l'autre moitié, le Dimanche ſuivant.

DONNÉ à Paris, le 11 Avril 1791.

† LOUIS, Evêque Métr. de Rouen.

LETTRE de Communion écrite au PAPE par M. l'ÉVÊQUE de Rouen, au Département de la Seine Inférieure, & Métropolitain des Côtes de la Manche, en exécution de l'article 19, du titre 2 de la Conſtitution civile du Clergé.

TRÈS-SAINT PÈRE,

SOUMIS à la Loi conſtitutionnelle de l'État, décrétée par les Repréſentans de la Nation Françoiſe, & acceptée par le Roi, je viens d'être élu ſans aucune participation de ma part, ce dont j'étois incapable, & ſans être connu même perſonnellement par ceux qui m'ont honoré de leurs ſuffrages, Évêque de Rouen, au Département de la Seine Inférieure, & Métropolitain des Côtes de la Manche. Cet évènement, T. S. P., qui m'a pénétré de ſurpriſe, & accablé d'affliction ſous plus d'un rapport, mais qui n'a pas abattu mon courage, me met dans le cas de recourir à V. S. pour lui demander le ſigne de Communion que tous les Evêques doivent entretenir avec le ſaint-Siège, & lui rendre hommage, comme au centre de l'unité Catholique. Je reconnois, T. S. P., l'éminente

prérogative, la primauté d'honneur & de juriſdiction qui vous appartient dans l'Egliſe ; je fais profeſſion d'y déférer avec un empreſſement vraiment filial, & une ſingulière vénération, & me rappellant le témoignage authentique de S. Irénée, l'une des plus grandes lumières de la primitive Egliſe, & l'un des plus illuſtres Evêques des Gaules, je déclare, à ſon exemple, que ſans s'arrêter à la ſucceſſion des autres Egliſes qu'il ſeroit trop long d'énumérer, c'eſt principalement à celle de Rome, la plus grande, la plus ancienne, connue de tout le monde, fondée dans cette Capitale du Monde Chrétien par les Apôtres S. Pierre & S. Paul, que tous les Fidèles doivent s'unir, comme à la première Egliſe, & dont il n'eſt jamais permis de ſe ſéparer. Si la Loi de mon pays à laquelle je dois être fidèle pour rendre à Céſar ce que je dois à Céſar, m'eût permis de recourir à V. S. pour ſuivre en tout le reſte l'uſage & les formalités établies depuis le Concordat pour l'inſtitution des nouveaux Evêques, je m'y ſerois porté avec une déférence ſans réſerve. Mais la Conſtitution de l'Etat que la Religion m'ordonne de reſpecter, en me recommandant d'être ſoumis aux Puiſſances, & en m'annonçant que qui leur réſiſte, réſiſte à la volonté de Dieu même, ayant rétabli l'ancien ordre également ſuivi dans les

deux Egliſes d'Orient & d'Occident pendant une longue ſuite de ſiècles, ſans préjudice des droits du ſouverain Pontife, que l'Egliſe a conſacrés, & qui font une partie du dépôt de la foi, arrête mon zèle, & ſuſpend les effets de ma reſpectueuſe diſpoſition; & je m'y détermine avec d'autant moins de peine, qu'en ſuivant ſur ce point l'ordre de la Providence qui règle la forme & le gouvernement des Empires, ſur lequel l'Egliſe n'a d'autre part à y prendre que de s'y conformer, je rendrai toujours à Dieu ce qui appartient à Dieu, & je ne ceſſerai de regarder le Siège Apoſtolique comme ma bouſſole, mon modèle & mon guide.

Au ſurplus, T. S. P., je forme des vœux bien ardens pour que l'orage dont le vaiſſeau de l'Egliſe de France eſt agité dans ce moment, s'appaiſe enfin pour le bien de la Patrie & la gloire de la Religion. Il ſeroit digne de la touchante fonction du premier des Evêques, dont V. S. eſt revêtue à la grande édification & conſolation de l'Egliſe, & des hautes qualités qui vous caractériſent, d'être le médiateur glorieux dans une ſi importante cauſe, de nous porter & propoſer des paroles de paix & de conciliation, que j'accepterois d'avance avec l'intention la plus ſincère de me dévouer, de faire tous les ſacrifices que le bien de la paix exigera, pour parvenir ſous les auſpices de V. S. à cet heu-

reux terme, & concourir par l'union inaltérable du Sacerdoce & de l'Empire, à affermir les sentimens, & accélérer les progrès de la Religion dans le cœur du peuple dont vous êtes le Père & le Pasteur tout ensemble.

Je demande à V. S. sa bénédiction Apostolique, & suis avec le plus profond respect,

TRÈS-SAINT PERE,

DE VOTRE SAINTETÉ,

Le très-humble & très-dévôt Fils,

CHARRIER DE LA ROCHE,

élu Evêque de Rouen, au Département de la Seine Inférieure, & Métropolitain des Côtes de la Manche.

De l'Imp. de Cl. SIMON, Imprimeur de M. l'ÉVÉQUE Métropolitain du Département de Paris, rue St.-Jacques, près St.-Yves, N°. 17. 1791.